



# Lettre d'informations d'Ayn

Octobre 2020



## - Agenda participatif -

**Jusqu'au 25 octobre**

**Enquête publique pour le renouvellement du classement du Parc Naturel Régional de Chartreuse**

Dossier consultable à la CCLA ou en ligne (lien sur le site d'Ayn)

## - Départ d'une conseillère municipale -

Sophie BROLIS a démissionné du Conseil Municipal à compter du 10 septembre, pour raisons personnelles.



Pour les questions relatives à l'animation, vous pouvez contacter la 1<sup>re</sup> Adjointe, Sandra FRANCONY. Les autres attributions ne sont pas modifiées (cf. lettre d'infos de juin 2020).

## - À vos aiguilles pour le Téléthon 2020 ! -



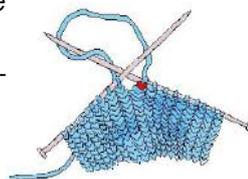
Les contraintes sanitaires ne permettant pas, pour l'instant, d'envisager des regroupements festifs, les bénévoles de la bibliothèque vous proposent un défi à domicile pour préparer le Téléthon 2020.

### Défi tricot !

Tricotons chacun·e un bout d'écharpe. Assemblées pour le jour du Téléthon, ces écharpes participatives décoreront un ou des arbres de la place du Chef-Lieu. Vous préférez confectionner des pompons à accrocher aux branches ? Ils seront les bienvenus !

Infos pratiques pour l'écharpe

- Largeur : environ 30 cm
- Longueur : à votre bon cœur !
- Coloris : le plus coloré possible



### Participer autrement

Vous avez de la laine à partager ? Vous avez envie de participer mais vous n'avez pas de laine ni d'aiguille ? Vous doutez de votre talent de tricoteur·euse, ou vous n'avez simplement pas envie ? Votre tricot est terminé ?

Déposez ou emportez tout ce qu'il vous faut lors des permanences de la bibliothèque. Date butoir : samedi 21 novembre.

Participation libre : vos dons alimenteront la cagnotte du Téléthon disponible lors des permanences biblio et le résultat de cette cagnotte sera dévoilé le 5 décembre lors de l'installation de l'écharpe !

Pour mémoire, la collecte 2019 a été de 933 €. De plus, les dons personnels via le 36 37 et par Internet ont représenté un montant de 300 €. Au total c'est la somme de 1233 € qui a été versée à l'AFM-TELETHON. Pas mal !



## - Décisions du Conseil Municipal -

### Séance du 10 juillet 2020

1. Élection des représentants de la commune pour les élections sénatoriales de septembre 2020 : Frédéric TOUIHRAT délégué titulaire ; Jean-Charles MARCEL, Jean-Luc BAUDRY et Sandra FRANCONY délégués suppléants
2. Création d'un emploi d'agent des services périscolaires pour adapter le poste existant à la réorganisation liée à l'ouverture de la 4<sup>e</sup> classe du RPI
3. Création d'un emploi d'adjoint technique pour maintenir le poste de l'agent communal
4. Création d'un emploi aidé pour renforcer les services existants (périscolaire, ménage et bibliothèque)
5. Attribution d'une prime exceptionnelle à l'ATSEM pour son investissement volontaire pendant la crise COVID-19
6. Approbation de la proposition de l'ONF pour les coupes 2021, conformément au plan de gestion vicennal (20 ans)
7. Modification de la convention de location de la salle des fêtes pour prendre en compte les demandes d'emprunt des tables et chaises
8. Validation de la convention d'occupation du domaine public pour l'implantation d'une installation au col du Banchet dans le cadre du festival Archi'Nature
9. Désignation de représentants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs : Lénéïs PEYAVIN et Jean-Charles MARCEL
10. Adoption du dispositif de remboursement des frais de garde pour les élu·e·s dans le cadre de la loi Engagement et Proximité
11. Désignation de Sandra FRANCONY comme déléguée CNAS

### Séance du 15 septembre 2020

1. Désignation d'Éric POBEL comme représentant de la Commune au Comité de Pilotage Natura 2000
2. Validation d'une convention avec le Centre de Gestion de la Savoie relative à l'intervention sur certains dossiers de retraites du personnel communal (si besoin)
3. Point reporté
4. Point reporté
5. Validation d'une convention de stage pour l'accueil d'une stagiaire au secrétariat de mairie

### Séance du 13 octobre 2020

1. Ouverture de la coupe affouagère 2020-2021
2. Désignation de Frédéric TOUIHRAT comme représentant d'Ayn à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CCLA)
3. Formulation d'un avis à l'enquête publique de révision de la charte du PNR Chartreuse
4. Refus d'une convention avec 30 millions d'amis pour les chats errants
5. Instauration du droit de préemption urbain et du droit de préemption urbain renforcé sur,  
r le Chef-Lieu et Vétonne
7. Demande de prise en charge des frais exceptionnels liés à la crise sanitaire
8. Validation d'une demande de subvention pour des travaux électriques

*N.B. Les éléments présentés ci-dessus ne sauraient rendre compte intégralement des délibérations du Conseil Municipal. Les personnes intéressées se reporteront utilement aux comptes-rendus de séances affichés en mairie et disponibles sur [ayn.fr](http://ayn.fr).*



## - Affouage 2020-2021 -



Un affouage est ouvert pour la période 2020-2021.

Les candidats peuvent s'inscrire sur le registre tenu en mairie **jusqu'au samedi 24 octobre**

à 12h00, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

Se munir

- d'un chèque 50 € pour la coupe
- d'un chèque de 100 € pour la caution
- d'une attestation de domicile pour les nouveaux arrivants
- d'une attestation d'assurance couvrant explicitement l'affouage

L'exploitation forestière est une activité dangereuse et il faut posséder les EPI adéquats (équipements de protection individuelle) : casque forestier, gants tronçonneuse, pantalon et chaussures de sécurité, etc.

La coupe proposée cette année est de difficulté moyenne et n'est accessible que sur les pistes forestières existantes avec un véhicule 4x4 ou un tracteur agricole. Le véhicule ne peut quitter les pistes et la vidange se fait au treuil.

Pour toute question sur cette coupe, vous pouvez contacter Daniel ROYBIN en mairie ou sur [daniel.roybin@ayn.fr](mailto:daniel.roybin@ayn.fr).

## - L'heure de la récolte des champignons a sonné ! -

Girolles, chanterelles, trompettes, cèpes, rosés des prés, etc. C'est l'automne et tous ces noms peuvent donner envie de se promener en forêt en ramasser. Mais attention ! Si certains mettent l'eau à la bouche, d'autres peuvent rendre malades, voire être dangereux !

Voici un petit mode d'emploi pour une cueillette en toute sécurité et dans la légalité (conseils tirés du réseau naturaliste mycologie de l'ONF) :

- Informez vos proches de votre destination ;
- Équipez-vous d'un panier (pas de sac plastique) ;
- Renseignez-vous sur le lieu de cueillette (la cueillette des champignons est autorisée en forêt domaniale (appartenant à l'État) si elle reste dans le cadre d'une consommation familiale et si les prélèvements sont raisonnables, c'est-à-dire qu'ils n'excèdent pas 5 litres par personne et par jour) En forêt privée, il faut l'accord du propriétaire ;
- Cueillez des champignons de taille adulte et en bon état ;

- Arrachez le champignon en entier et non en le coupant ;
- Respectez l'humus (ne retournez pas la terre autour du champignon) ;
- Séparez les espèces connues de celles que vous ne connaissez pas ;
- Laissez sur place les champignons non comestibles sans les abîmer ;
- Triez votre panier et vérifiez votre récolte ;
- Ne faites pas confiance aux applications sur votre téléphone.

**Si vous avez un doute sur la comestibilité d'un champignon, demandez l'avis d'un spécialiste (pharmacien). Un champignon mortel mis avec des champignons sains altère la récolte !**

### Le Rosé des prés

Cet Agaric champêtre ne poussant que dans l'herbe, prés et prairies peut être confondu avec l'Agaric jaunissant (toxique), l'Amanite blanche ou autres Clitocybes blancs qui eux, ne s'éloignent pas des lisières (très toxiques à mortels).



## - La rentrée au RPI -

### Une rentrée allégée au niveau du protocole COVID

Le mardi 2 septembre, les 96 élèves du RPI Ayn-Dullin ont rejoint leurs nouvelles classes.

Bertrand ARNAUD est toujours directeur de l'école de Dullin et enseigne aux élèves de Petites et une partie des Moyennes Sections (23 élèves). Les autres élèves de MS ainsi que les Grandes Sections sont encadrés par Lucie PELON le lundi et mardi et Éliana HILAIRE le jeudi et vendredi (23 élèves).

M. ARNAUD est aidé par Nathalie BRILLIER-LAVERDURE, ATSEM et agente périscolaire, Mmes PELON et HILAIRE par Audrey MAURETTE, faisant fonction d'ATSEM et agente périscolaire.

Jennifer ANDIROT continue aussi cette année à diriger l'école d'Ayn et enseigne aux CE1, CM1 et CM2 (25 élèves). Nous avons accueilli Laurence VITTOZ pour la nouvelle classe composée des CP et CE2 (25).

Des AESH (Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap) sont aussi présentes pour soutenir l'équipe pédagogique : Marie-Pierre SCHIRATTI à Dullin, Jocelyne ANDRILLAT-PETIT et Patricia BORNARD à Ayn.

Comme vous le savez, une nouvelle classe a été ouverte sur l'école d'Ayn et les temps d'accueil ont dû être modifiés pour allonger la pause méridienne. Les enfants ont maintenant école de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Les consignes sanitaires liées à la Covid-19 se sont adoucies dans les écoles pour cette rentrée : les gestes barrières sont toujours de rigueur ainsi que le masque pour tous les adultes en présence des enfants. Par ailleurs, les règles de distanciation sont allégées, la limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire, l'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé et la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe est permise.

« La rentrée a eu lieu dans une ambiance détendue compte-tenu de la situation. Le but était d'apporter un peu de légèreté après une période qui a pu être très anxiogène pour les enfants. Les mesures barrières encore en place aujourd'hui sont allégées et font maintenant partie du quotidien, des rituels. Tout est mis en œuvre pour que les enfants se sentent bien. Ils sont tous ravis d'avoir pu retrouver leurs camarades et de pouvoir jouer normalement à la récréation. De notre côté, nous continuons de mettre en place des projets, des sorties même si nous n'avons aucune certitude sur leur réalisation. Nous ne pouvons pas tout arrêter et nous enfermer dans nos classes. »  
Jennifer Andriot, Directrice de l'école d'Ayn

### D'avantage d'enfants ? Nouvelle classe ? Les temps périscolaires s'adaptent

Après une semaine de rentrée démarrée sur les chapeaux de roue, les élèves des deux communes ont dû modifier l'organisation périscolaire. Les transports du matin et du soir sont maintenus. Sur la pause méridienne, une nouvelle navette a dû être créée afin que tous les enfants scolarisés à Ayn puissent se rendre à la cantine. Le soir, les garderies se font désormais sur les deux sites : les aynsards à l'école d'Ayn, les dullinois à Dullin.

L'équipe d'agentes périscolaires accueille pour cette rentrée Ophélie GALLAIS comme soutien pour la cantine, la garderie et le ménage.

Ainsi, sur les temps de garderie et de cantine à Dullin, nous retrouvons Audrey MAURETTE et Ophélie GALLAIS.

À Ayn, Nathalie BRILLIER-LAVERDURE et Laëtitia SANCHEZ.

Marie-Claude RIGOLLET pour la cantine à Dullin.



## Des représentants pour les parents, et pour les enfants !

Comme chaque année, des représentant·e·s de parents d'élèves ont été élu·e·s dans chaque école. Cette année, le vote a eu lieu par correspondance et le taux de participation est de plus de 80 %. Chaque classe a un·e représentant·e qui siège aux Conseils d'École et participe aux décisions.

Au nombre de trois par an au minimum, les Conseils d'École sont communs pour les deux communes. Lors de ces instances, tous les sujets liés à l'école peuvent être abordés. C'est aussi l'occasion pour les parents de poser des questions, d'exprimer des remarques, de faire entendre leur voix. Les conseils d'école sont toujours suivis des commissions scolaires qui permettent d'évoquer toutes les questions liées aux temps périscolaires.

De leur côté, les enfants eux aussi ont élu leurs représentant·e·s qui siègeront au CIE (Conseil Intercommunal Enfant). Les élèves du CP au CM2 ont pu voter pour des élèves de CE2, CM1 ou CM2. Cette année, 4 élèves poursuivent leur mandat entamé l'an dernier. Au total, 12 titulaires et 2 suppléant·e·s représentent les enfants des communes d'Ayn et de Dullin. Ces élèves pleins d'énergie et d'idées souhaitent reconduire certaines actions (sécurisation au bord des

écoles, organisation d'un troc de jeux, journée propre, etc.) mais aussi en proposer de nouvelles (échange avec les aîné·e·s, campagne de sensibilisation à la protection de la nature, etc.).

## Contacts

### Directeur de l'école de DULLIN

- [ce.0730136b@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0730136b@ac-grenoble.fr)

### Directrice de l'école d'AYN

- [ce.0730129u@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0730129u@ac-grenoble.fr)

### Service périscolaire : cantine, garderie

- [periscolaire@ayn.fr](mailto:periscolaire@ayn.fr)

### Élues en charge du scolaire et du périscolaire

- [cecile.roets@ayn.fr](mailto:cecile.roets@ayn.fr)
- [caroline.meynet@dullin.fr](mailto:caroline.meynet@dullin.fr)

### Élues en charge du CIE

- [sandra.francony@ayn.fr](mailto:sandra.francony@ayn.fr)
- [marion.vanbervliet@dullin.fr](mailto:marion.vanbervliet@dullin.fr)



## - Veuillez savoir... -

### - Les bonnes manières par Ginette-Chantal de Montbel de l'Escarpolette -

Coucou mes mignons. Eh ouais, c'est encore Gigi qui vient vous causer.

Et autant vous prévenir tout-de-suite, chuis pas joasse, mais alors pas du tout !

#### Les caniches à la niche

Dans ma dernière bafouille, je vous entretenais des cabots qu'il est pas permis de laisser vadrouiller comme ça.

Ben voilà, ça a pas manqué. V'là t-y pas que c't été y'en a un qu'est allé promener ses puces où qu'y fallait pas. Résultat : trois chatons croqués dans le cagibi des voisins. J'vous raconte pas la chiale des gones quand ils ont trouvés leurs mirons canés...

Alors, on pense ce qu'on veut des greffiers, mais en attendant, c'est moche. À bon entendeur...



#### Ouinetière ize comminegue

Chais pas si vous avez noté, mais ces derniers temps, ça pince, Monseigneur. Bah ouais, « le Général Hiver va pas tarder à déplier son grand manteau blanc », ou un truc dans le genre.

Alors comme qui dirait, il faudrait vous magner un brin si vous devez donner du coupe-coupe dans vot' verdure. Surtout si ça risque de s'emberlificoter dans les fils du courant ou du bigophone et de faire valdinguer tout l'bazar.

#### Arrête ton char, Ben-Hur

Allez, un p'tit dernier pour finir de vous chauffer les esgourdes.

J'voudrions juste redire aux Fangio de la Super5 et aux Poulidor de la motobécane qu'ici, c'est ni les 24 h de la rilette ni le bol d'or du char à bœufs.

J'rappellerais juste que dans une zone 30, on roule à... suce-pince... 30 ! Pour les ceusses qui ont la mémoire courte et la vue basse, ça concerne tout le sandwich entre les deux placards que v'là, ct'à-dire le Chef-Lieu et le Forchet.



Quand tu vois qui-ci, tu ralentis !



Quand tu vois qui-là, t'es pas obligé d'accélérer !



Gigi

## - Les nouvelles de la bibliothèque -

### Le service à emporter est toujours en place

La bibliothèque communale continue en mode « à emporter », afin de s'adapter aux contraintes sanitaires.

Les échanges de livres se font sur le perron de la salle des fêtes. Il n'est pas permis au public de pénétrer dans la bibliothèque.

Prochaines ouvertures, de 10h à midi :

**24 octobre**

**7 et 21 novembre**

**05 décembre**

Pas de permanence pendant les vacances scolaires.



### Prêts sur réservation

Réservez sur [rezolire.bibenligne.fr](http://rezolire.bibenligne.fr) avec votre compte personnel.

Découvrez tous les documents de la bibliothèque d'Ayn et réservez ceux qui vous feront plaisir et qui sont disponibles.

Si vous ne pouvez pas réserver en ligne, vous pouvez appeler Nathalie au 07.61.54.89.75 pour trouver des solutions avec elle.

### La bibliothèque cherche des bénévoles !

Trois bénévoles sont aujourd'hui dévouées pour les habitant·e·s : Nathalie, Féliciana et Christelle. Elles s'activent pour les adhérents, pour les enfants de l'école d'Ayn mais aussi pour tou·te·s les habitant·e·s lors d'évènements ponctuels (téléthon, contes, fêtes des bibliothèques, etc.).

Vous aimez les enfants et les activités manuelles mais n'aimez pas lire ?! Pas de problème ! Les enfants de l'école d'Ayn ont besoin d'âmes créatrices qui leur transmettent leur talent lors de leurs temps de bibliothèque les jeudis après-midis de 14h30 à 16h30.

Aussi, nous serons heureuses d'accueillir des bénévoles, ponctuellement ou durablement, pour :

- accueillir les adhérents lors des permanences (pour le moment, un samedi sur deux) ;
- réceptionner des livres arrivant une fois par mois, le mardi à 9h30 ;
- se rendre à Savoie Biblio à Chambéry et choisir de nouveaux ouvrages ;
- aider à la logistique technique comme préparer et ranger les tables et les chaises lors des accueils des enfants de l'école ;
- aider lors d'évènements ponctuels : téléthon pour cette fin d'année 2020.

Intéressé·e·s ? Merci de contacter Cécile, responsable de la bibliothèque, en mairie ou sur [bibliotheque@ayn.fr](mailto:bibliotheque@ayn.fr).



## - Le site internet de la CCLA fait peau neuve -

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, vous pouvez vous rendre sur le nouveau site internet de la CCLA à [ccla.fr](http://ccla.fr).

Nouvelle présentation, infos actualisées, meilleure ergonomie, ce site a vocation à être la référence pour les informations institutionnelles de la Communauté de Commune.



Retrouvez aussi la CCLA sur sa page Facebook [@CCLacAiguebelette](https://www.facebook.com/CCLacAiguebelette).



## - Connaissez-vous Ayn ? -

Le safari photos de juin semblant vous avoir plu, nous vous proposons de participer au repérage de la prochaine série. Pour cela, envoyez-nous vos photos à [communication@ayn.fr](mailto:communication@ayn.fr) (avec la solution).

### À la clé, des prix à gagner pour les photographes et les joueurs !

Quelques règles pour que le jeu reste un jeu :

- Les éléments photographiés doivent être visibles et reconnaissables depuis l'espace public : les joueurs ne doivent avoir besoin de pénétrer sur une propriété privée
- Les éléments doivent se trouver sur Ayn. Les éléments de paysage visibles depuis Ayn peuvent être acceptés
- Les éléments doivent présenter un intérêt pour l'histoire, le patrimoine, les coutumes etc. d'Ayn
- Les photos doivent être de qualité suffisante pour pouvoir être redimensionnées si nécessaire avant impression

À vous de jouer !

### Solutions du jeu de juin

1. Repère altimétrique du réseau NGF (Nivellement Général de la France), façade sud mairie-école (médaillon absent, 553,409 m)
2. Table de présentation du milieu naturel au col du Banchet (à côté de la chapelle)
3. Clé de la fontaine à main du cimetière
4. Pied du Follaton, sur le totem devant la fruitière



Tél 09 62 58 75 66

[secretariat@ayn.fr](mailto:secretariat@ayn.fr)

[ayn.fr](http://ayn.fr)

 AynEnSavoie

Secrétariat de mairie ouvert lundi de 9h00 à 12h00, jeudi de 13h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00

Permanence des élus : samedi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous

Bibliothèque : horaires aménagés, cf. page 7 [bibliotheque@ayn.fr](mailto:bibliotheque@ayn.fr)